

"RECOMMANDATIONS EN CAS DE FORTE CHALEUR"



Lors des périodes de forte chaleur, les personnes vulnérables sont particulièrement invitées à rester vigilantes et à maintenir des contacts réguliers avec leur entourage.

Gardez le contact:

- Prenez régulièrement des nouvelles de vos proches
- Si vous vivez seul(e), informez une personne de confiance
- N'hésitez pas à demander de l'aide pour vos courses, vos déplacements ou vos démarches.

Contactez votre commune pour connaître les dispositifs de soutien disponibles.

Appliquez les "Trois règles d'or pour les jours de chaleur" éditées par l'OFSP.

Consultez les alertes de MétéoSuisse et adaptez vos activités en conséquences.